

Collège Saint Joseph - 9 rue de Verdun 29430 PLOUESCAT

St JOSEPH 02 98 69 61 80 - 🖅 secretariat@stjo-plouescat.fr - 🏈 http://stjo-plouescat.fr

ANNEXE 9: SYNTHESE DES ACCORDS, AUTORISATIONS et

CHOIX DE LA CONTRIBUTION

Signature des représentants légaux et de l'élève.

	·	naissances des différents règlemen accepter en cochant ou complétant	ts et éléments pour l'année scolaire : toutes les parties et en signant ce
NOM – Prér	nom de l'élève :	Classe:	
Régime :	Externe 🗌	Demi-Pensionnaire [
NOM – Prér	nom du responsable lé	gal 1:	
NOM – Prér	nom du responsable lé	gal 2:	
•••••			

ACCORDS, AUTORISATIONS

ELEMENTS	RESPONSABLE LEGAL	ELEVE		
	Cocher les cases après lecture et acceptation			
Règlement intérieur (annexe 0)	Accepte 🗌	Accepte 🗌		
Respect de la charte informatique (dans le règlement	Accepte \square	Accepte \square		
intérieur)				
Convention de scolarisation (annexe 1)	Accepte 🗌			
Utilisation de l'image de mon enfant pour usage	Oui 🗌	Non 🗌		
pédagogique ou pour la communication (photo de				
classe, album de l'année, articles, publications				
internet)				
Autorisation de diffusion des œuvres (écrits, dessins,	Oui 🗌	Non 🗌		
photographies, enregistrements sonores) réalisées				
dans le cadre scolaire, à des fins pédagogiques, sans				
contrepartie financière et pour une durée indéterminée.				
Cette diffusion pourra se faire via le site internet de				
l'établissement, les réseaux sociaux, ainsi que sur des				
supports papier.				



Collège Saint Joseph - 9 rue de Verdun 29430 PLOUESCAT

St JOSEPH 02 98 69 61 80 - 🖅 secretariat@stjo-plouescat.fr - 🌎 http://stjo-plouescat.fr

CHOIX DES TARIFS DE CONTRIBUTION

150 Situation : Si la contribution est ill			·	
Tarifs de la contributior	1	Cocher votre choix de contribution		
Tarif 1 : contribution de base : 52 € pa	r mois sur 10			
mois (d'octobre à juillet).				
Tarif 2 : contribution solidaire : 55 € p	ar mois sur 10			
mois (d'octobre à juillet).				
<u>2^{ème} situation</u> : si la contribution est fi	nancée <u>séparén</u>	nent par les deux p	parents	
Tarifs de la contribution		PERE	MERE	
ranis de la contribution	Cocher votre choix de contribution			
Tarif 1 : contribution de base :				
52 € par mois sur 10 mois				
(d'octobre à juillet).				
Tarif 2 : contribution solidaire : 55 €				
par mois sur 10 mois (d'octobre à				
juillet).				
	SIC	GNATURES		
	O I C	SIVICIALO		
Responsable légal 1 :	1	Vous	Le/ 2025	
		reconnaisssons	Signature :	
	0	avoir pris		
Responsable légal 2 :	(connaissance de	Le/2025	
	t	tous les éléments	Signature :	
		cités ci-dessus, à		
Elève:	1	es accepter et à	Le/ 2025	